

Quels sont les métiers qui emploient le plus de jeunes à la sortie de leurs études ?

Les métiers qui emploient le plus de jeunes sortants de leurs études initiales sont très différents selon le niveau de diplôme : ouvriers non qualifiés et employés de service pour les non-diplômés ; artisans « de bouche » et aides-soignants pour les CAP/BEP ; surveillants scolaires, animateurs sportifs et socioculturels et employés de la restauration ou de la vente pour les bacheliers ; métiers de la santé réglementés pour les bac+2 à bac+3 ; emplois très qualifiés de la recherche ou de l'ingénierie pour les plus diplômés.

Si cette liste évolue peu depuis une dizaine d'années, certains métiers de bac+2 glissent vers un recrutement à bac+3. En 2020, avec la crise sanitaire, l'emploi des métiers recrutant le plus de jeunes non diplômés du supérieur se contracte, tandis que celui des métiers des diplômés de bac+5 ou plus progresse.

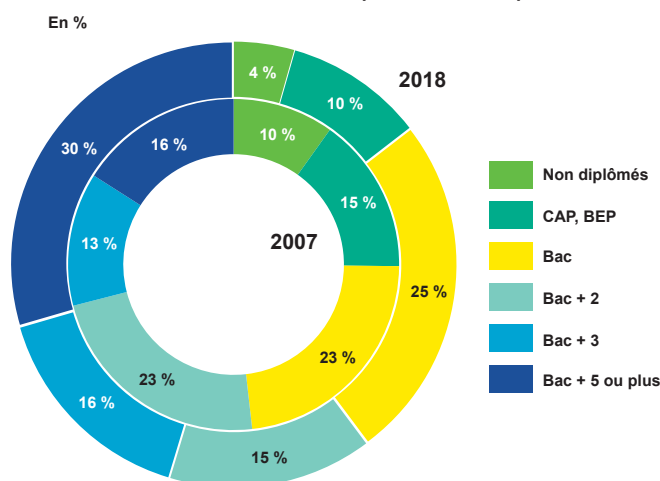
En 2018, quels sont les métiers qui accordent la plus grande place aux jeunes adultes au début de leur vie active ? Comment se déclinent-ils selon le niveau du diplôme atteint en fin d'études initiales ? Ces métiers sont-ils les mêmes que dix ans plus tôt ? La crise sanitaire liée au Covid-19 ayant dégradé l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi et en particulier des jeunes [1], comment l'emploi a-t-il évolué dans ces métiers en 2020 ?

Selon l'enquête Emploi, en 2018, la France métropolitaine compte 1,8 million de « jeunes sortants » d'études (*i.e.* personnes en emploi de moins de 35 ans, ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans, encadré). Ils représentent 6,9 % de l'ensemble des personnes en emploi, soit 1 point de moins qu'en 2007. Durant cette période, leur taux de chômage augmente et leur taux d'activité diminue [2]. En 2018, 60 % sont diplômés du supérieur, contre 52 % en 2007 (graphique 1). Cette augmentation tient à la hausse des titulaires d'un bac+5 ou plus, dont la part double quasiment, et à la baisse des non-diplômés, dont la part se réduit de plus de moitié.

Des métiers très différenciés selon le niveau de diplôme

En 2018, les cinq métiers qui comptent la part la plus élevée de jeunes sortants en emploi sont : les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants ; les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration ; les ingénieurs de l'informatique (ingénieurs d'études, de développement ou analystes programmeurs notamment) ; les vendeurs ; les ouvriers non qualifiés de la manutention (manutentionnaires, déménageurs, ouvriers du tri, du conditionnement par exemple) (tableau 1). Ce palmarès change un peu au cours

GRAPHIQUE 1 | Répartition des jeunes sortants en emploi en 2007 et en 2018 par niveau de diplôme



Lecture : en 2018, 4 % des jeunes sortants en emploi ne sont pas diplômés, contre 10 % en 2007.

Champ : jeunes sortants des études, en emploi, vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi empilées de 2006 à 2008 et de 2017 à 2019 ; traitements Dares.

de la décennie : les ingénieurs de l'informatique, les ouvriers non qualifiés de la manutention et les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration gagnent quelques places et intègrent le classement, au détriment des caissiers et employés de libre service, des techniciens de l'informatique et des professions paramédicales ([tableau complémentaire 1](#)).

Ces métiers couvrant une large palette de qualifications, ils ne recrutent pas les mêmes profils. Par exemple, la quasi-totalité des jeunes ingénieurs informatiques ont au moins un bac+5 : sur 100 personnes exerçant ce métier, 13,1 sont des jeunes sortants, dont 11,9 sont diplômés d'un bac+5 ou plus ([tableau 1](#)). Ainsi, le palmarès des métiers qui emploient le plus de jeunes sortants de formation initiale mérite d'être détaillé, en opérant une distinction selon le niveau de diplôme atteint.

Ouvriers non qualifiés et employés de service pour les non-diplômés

Les jeunes qui ont terminé leurs études sans aucun diplôme sont nettement plus présents parmi les ouvriers non qualifiés de la manutention et de la mécanique (métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique, par exemple), parmi certains employés (hôtellerie-restauration ou caissiers) mais aussi parmi les professionnels de l'action culturelle (les animateurs socioculturels) ([tableau 1](#)). La situation évolue peu depuis 10 ans. Les professionnels de l'action culturelle et les caissiers intègrent ce palmarès des cinq métiers où la part des jeunes sortants d'étude non diplômés est la plus élevée, au détriment des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP et aux ouvriers non qualifiés des industries de process ([tableau complémentaire 1](#)).

Pour autant, le recrutement des jeunes sortants dans ces métiers ne se limite pas aux non-diplômés. Ces derniers ne dépassent pas 1/6^e de l'ensemble des jeunes sortants les exerçant ([tableau complémentaire 2](#)).

Les artisans « de bouche » et les aides-soignants, recrutés au niveau CAP/BEP

Les jeunes sortis de formation initiale en étant titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont sept fois plus présents parmi les bouchers, charcutiers, boulangers que dans l'ensemble des métiers ; ils sont cinq fois plus souvent aides-soignants, et quatre fois plus ouvriers non qualifiés de la manutention, de la mécanique et cuisiniers ([tableau 1](#)). Au cours de la dernière décennie, les ouvriers non qualifiés de la manutention gagnent cinq places, quand à l'inverse les coiffeurs-esthéticiens, premier métier en 2007 sortent du classement.

L'accès des sortants aux métiers d'aide-soignant ou de boucher, charcutier et boulanger se fait majoritairement à ce niveau des CAP-BEP. Un peu moins répandu dans les trois autres métiers, ce niveau de diplôme y est toujours plus fréquent, quoique de façon moins marquée qu'il y a 10 ans ([tableau complémentaire 2](#)).

TABLEAU 1 | Palmarès des cinq métiers qui recourent le plus aux jeunes sortants en 2018 selon le plus haut niveau de diplôme atteint à la fin des études initiales

| | Rang 2018 | Part de jeunes sortants dans l'emploi total du métier en 2018 (en %) | Rang 2007 |
|---|-----------|--|-----------|
| Tous diplômés | | | |
| Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants | 1 | 15,5 | 1 |
| Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration..... | 2 | 15,5 | 6 |
| Ingénieurs de l'informatique | 3 | 13,1 | 10 |
| Vendeurs | 4 | 12,6 | 4 |
| Ouvriers non qualifiés de la manutention | 5 | 12,6 | 8 |
| Non-diplômés | | | |
| Ouvriers non qualifiés de la manutention | 1 | 2,1 | 2 |
| Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration..... | 2 | 2,0 | 4 |
| Ouvriers non qualifiés de la mécanique | 3 | 1,5 | 3 |
| Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants | 4 | 1,1 | 8 |
| Caissiers, employés de libre service | 5 | 0,9 | 7 |
| Tous métiers | | 0,3 | |
| CAP, BEP | | | |
| Bouchers, charcutiers, boulangers | 1 | 5,0 | 2 |
| Aides-soignants | 2 | 3,8 | 5 |
| Ouvriers non qualifiés de la manutention | 3 | 2,8 | 8 |
| Cuisiniers | 4 | 2,8 | 4 |
| Ouvriers non qualifiés de la mécanique | 5 | 2,6 | 6 |
| Tous métiers | | 0,7 | |
| Bac | | | |
| Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants | 1 | 6,2 | 3 |
| Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration..... | 2 | 6,2 | 4 |
| Caissiers, employés de libre service | 3 | 5,8 | 1 |
| Vendeurs | 4 | 5,4 | 6 |
| Ouvriers non qualifiés de la manutention | 5 | 5,2 | 11 |
| Tous métiers | | 1,7 | |
| Bac+2 | | | |
| Professions para-médicales | 1 | 5,5 | 2 |
| Professionnels de l'action sociale et de l'orientation | 2 | 4,7 | 4 |
| Techniciens de l'informatique | 3 | 3,6 | 3 |
| Employés de la comptabilité | 4 | 3,1 | 6 |
| Employés de la banque et des assurances... | 5 | 3,0 | 5 |
| Tous métiers | | 1,0 | |
| Bac+3 | | | |
| Infirmiers, sages-femmes | 1 | 9,6 | 39 |
| Techniciens de l'informatique | 2 | 3,8 | 6 |
| Employés de la banque et des assurances... | 3 | 3,7 | 5 |
| Employés administratifs d'entreprise..... | 4 | 3,0 | 8 |
| Techniciens de la banque et des assurances | 5 | 3,0 | 10 |
| Tous métiers | | 1,1 | |
| Bac+5 ou plus | | | |
| Ingénieurs de l'informatique | 1 | 11,9 | 2 |
| Personnels d'études et de recherche | 2 | 11,3 | 1 |
| Cadres du bâtiment et des travaux publics ... | 3 | 10,6 | 3 |
| Professionnels du droit (hors juristes en entreprise) | 4 | 9,9 | 5 |
| Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie | 5 | 8,7 | 4 |
| Tous métiers | | 2,0 | |
| Ensemble des métiers | | 6,9 | |

Lecture : en 2018, le métier où les jeunes sortants diplômés de bac+2 occupent la plus grande part est celui de profession paramédicale. Les jeunes sortants diplômés de bac+2 représentent en effet 5,5 % des professions paramédicales alors qu'ils ne représentent que 1,0 % de l'emploi total. En 2007, les professions paramédicales occupaient la 2^e place des jeunes sortants diplômés de bac+2. L'ensemble du palmarès est fourni dans le [tableau complémentaire 1](#).

Champ : personnes en emploi vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi empiquées de 2006 à 2008 et de 2017 à 2019 ; traitements Dares.

Les bacheliers, professionnels de l'action culturelle et employés de la restauration ou de la vente

Les titulaires récents du bac ou du brevet professionnel sont surtout présents parmi les professionnels de l'action culturelle (surveillants des établissements scolaires, animateurs socioculturels ou sportifs), les employés et les agents de maîtrise de l'hôtellerie - restauration, les caissiers, les vendeurs et les ouvriers non qualifiés de la manutention (tableau 1). Ce palmarès était globalement le même 10 ans plus tôt ; parmi les quelques changements, les ouvriers non qualifiés de la manutention en font désormais partie, alors que les professionnels de l'armée, de la police et des pompiers en sont sortis. La part des jeunes bacheliers parmi les jeunes recrutés de ces métiers se renforce au cours de la période, reflétant l'élévation générale du taux de bacheliers ([tableau complémentaire 2](#)).

En 10 ans, un glissement des métiers des sortants de bac+2 à ceux de bac+3

Les jeunes sortants titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 sont particulièrement présents dans des métiers de la banque et des assurances, qui offrent des perspectives de promotions internes pour les débutants [3], ainsi que dans des métiers dont l'accès, parfois réglementé, nécessite un bac+2 d'une filière spécifique : professions paramédicales, professionnels de l'action sociale et de l'orientation (dont éducateurs), techniciens de l'informatique (d'étude, de développement, de production, d'installation, ou de maintenance informatique) et employés de la comptabilité (tableau 1).

Si les jeunes diplômés de bac+2 d'aujourd'hui exercent les mêmes métiers que ceux d'il y a 10 ans, ce n'est pas le cas des actuels diplômés de niveau bac+3 : il sont désormais davantage infirmiers, sages-femmes, techniciens de l'informatique, employés ou techniciens de la banque et des assurances ou encore employés administratifs d'entreprise¹. À l'exception des employés de la banque et des assurances, ces métiers ne font pas partie des 5 premiers à être exercés par ces jeunes en 2007.

Le diplôme d'infirmier est requalifié en 2009² de bac+2 à bac+3 : en 2007, infirmier, sage-femme est le premier métier des jeunes diplômés de bac+2 ; en 2018, il devient celui des bac+3. Dans les autres métiers, le niveau d'études auquel les jeunes sont principalement recrutés est relevé : plus de la moitié des jeunes techniciens de l'informatique, des employés de la banque et des assurances et des employés administratifs d'entreprise sont désormais recrutés au niveau minimum bac+3 ([tableau complémentaire 2](#)). C'est le reflet de l'élévation générale du niveau de diplôme et de la démocratisation croissante de l'enseignement supérieur [4].

Pour les bac+5 ou plus, davantage d'emplois très qualifiés...

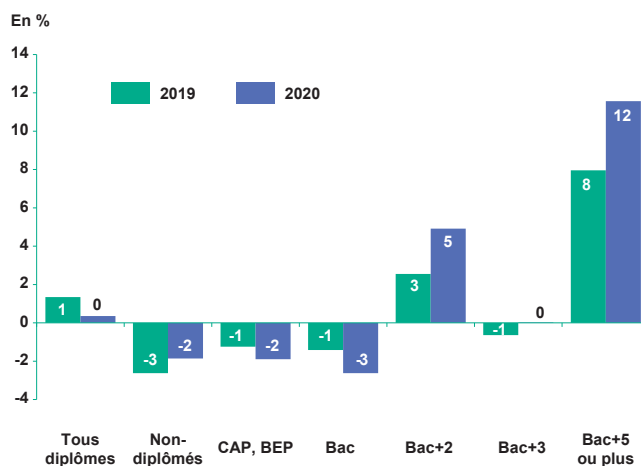
Comme dix ans auparavant, les jeunes récemment diplômés d'un bac+5 ou plus sont particulièrement présents dans des métiers très qualifiés : ingénieurs de l'informatique, personnels d'études et de recherche (chercheurs sauf enseignement supérieur, ingénieurs et cadres d'études, de recherche et de développement dans l'industrie), cadres du bâtiment et des travaux publics (ingénieurs, chefs de chantiers, architectes), professionnels du droit (hors juristes en entreprise) et ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (tableau 1).

La quasi totalité des jeunes recrutés dans ces métiers ont au moins un bac+5, la proportion³ se renforçant encore sur les dix ans (tableau complémentaire 2).

... et plus protecteurs face à la crise sanitaire

Suite à la crise liée au Covid-19, l'emploi dans les cinq métiers comptant le plus de jeunes sortants de formation initiale ralentit (0 % en 2020 tous diplômés confondus, après +1 % en 2019, graphique 2).

GRAPHIQUE 2 | Taux de croissance annuel en 2019 et 2020 de l'emploi des cinq métiers employant en 2018 la plus grande part de jeunes sortants selon le diplôme atteint



Lecture : l'emploi des 5 métiers qui emploient la plus grande part de jeunes sortants tous diplômés confondus reste stable en 2020, après avoir augmenté de 1 % en 2019.

Champ : personnes en emploi, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2018, 2019 et 2020 ; traitements Dares.

¹ Ils travaillent à des tâches d'exécution dans les services d'achat ou de vente, dans la gestion du personnel ou l'administration générale des entreprises. Ils sont parfois agents et hôtesses d'accueil et d'information.

² Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier, JORF n°0181 du 7 août 2009.

³ Donnée non disponible en 2007 pour les professionnels du droit.

L'emploi dans les cinq principaux métiers des titulaires du bac baisse (-3 % en 2020 après -1 % l'année précédente), notamment chez les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration et les vendeurs, en lien avec le net repli des besoins de recrutement lors des confinements [5].

Inversement, l'emploi dans les cinq principaux métiers des diplômés d'un bac+5 ou plus accélère malgré la crise sanitaire (+12 % en 2020 contre +8 % en 2019). C'est en particulier le cas chez les ingénieurs informatiques et les cadres du bâtiment, qui font partie des métiers les plus tendus sur le marché du travail [5].

Encadré 1 • Sources et méthodes

Les jeunes sortants des études initiales sont ici les personnes âgées de moins de 35 ans qui ont terminé leurs études initiales depuis 1 à 4 ans [2], hors apprentis.

Les métiers des jeunes sortants

Pour chacun des 6 niveaux de diplôme atteints à la fin des études initiales, un palmarès des cinq métiers qui emploient la plus grande part de jeunes sortants est établi ([tableaux 1 et complémentaire 2](#)). Les métiers sont identifiés à partir de la nomenclature des 87 [familles professionnelles \(Fap 2009\) de la Dares](#). Seuls les métiers représentant au moins 0,5 % de l'emploi total des jeunes sortants sont retenus pour ce palmarès.

[L'enquête Emploi de l'Insee](#) est réalisée auprès des ménages, et porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus résidant en ménages ordinaires, c'est-à-dire hors collectivités (foyers, internats, hôpitaux, etc.). Le champ est ici restreint à la France métropolitaine pour rendre les comparaisons possibles entre 2007 et 2018, soit dans les deux cas avant les périodes de crise financière en 2008 et de crise sanitaire en 2020. Pour plus de robustesse statistique, trois années sont empilées pour ces deux périodes, 2006 à 2008 et 2017 à 2019.

Pour en savoir plus

- [1] Blaize T., Borel M., Dubost C.-L., Pichavant A.-S., Cindy Reist S. (2021), [Comment la situation des jeunes sur le marché du travail a-t-elle évolué en 2020 ?](#), *Dares analyses* n° 50, septembre.
- [2] Insee (2020), [L'insertion des jeunes 2020](#), *Bilan Formation – Emploi 2020*, novembre.
- [3] Lhommeau B. et Michel C. (2018), [Changer de métier : quelles personnes et quels emplois sont concernés ?](#), *Dares Analyses* n°49, novembre.
- [4] Passeron J.-C. (1982), [L'inflation des diplômes. Remarque sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie](#), *Revue française de sociologie*, tome 23, n°4.
- [5] Niang M. et Vroylandt T. (2021), Les tensions sur le marché du travail en 2020, *Dares Résultats*, à paraître

Aurore Desjonquères (Dares).

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Guy Barbut, Bruno Pezzali

Mise en page et impression
Dares, ministère du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion

Dépôt légal
à parution

Numéro de commission paritaire
3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande
dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.



STATISTIQUE
PUBLIQUE